

Unis n'avaient pas raison d'imposer ni cette surtaxe ni quelque autre restriction au commerce pour remédier à ses problèmes de balance des paiements.

Les six pays de la Communauté économique européenne ont décidé de garder un front uni face aux Etats-Unis et, au GATT et ailleurs, ils ont protesté énergiquement contre les mesures américaines. La CEE et d'autres groupes ont particulièrement insisté sur le fait que cette surtaxe entravait la mise au point de taux de change justes et le remaniement des parités.

C'est à la tribune des Nations Unies que les pays en voie de développement ont pu faire connaître leur position. Dans les résolutions présentées au Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), à une réunion à Lima de pays en voie de développement regroupés sous le nom de «Groupe des 77» et au sein même de l'Assemblée générale, ils ont réclamé l'exemption de la surtaxe pour eux-mêmes, le retour de l'aide étrangère américaine à son ancien niveau et d'autres mesures visant à enrayer la détérioration de leurs économies.

La plupart de ces réunions ont porté surtout sur les problèmes de commerce. Du côté monétaire, la réunion annuelle du Fonds monétaire international, qui a eu lieu du 27 septembre au 1er octobre, a fourni l'occasion d'exposer des points de vue et de cerner les problèmes, même si aucun accord important n'y a été conclu. Par ailleurs, l'Organisation de coopération et de développement économiques a demandé au «Groupe de travail n° 3» de son Comité de politique économique d'examiner la situation de la balance américaine des paiements et de déterminer l'importance des modifications qu'il y aurait lieu d'y apporter ainsi que les conséquences qui en découleraient pour les autres pays.

Le rapport du Groupe, présenté le 4 octobre, indiquait qu'une fluctuation de huit milliards de dollars pour l'ensemble de la balance des paiements américaine était souhaitable. Les Etats-Unis prétendaient qu'ils avaient besoin d'un revirement de 13 milliards de dollars en leur faveur alors que tout ce que leurs partenaires commerciaux étaient prêts à leur offrir au début des négociations consistait en des concessions pouvant être évaluées à trois milliards de dollars.

C'est aux réunions du «Groupe des Dix» qu'ont eu lieu, semble-t-il, les négociations les plus importantes. Au cours de leurs réunions successives, les ministres

des Finances et les gouverneurs de banque centrale des dix pays non communistes les plus industrialisés ont axé leurs discussions sur les principales questions monétaires, ont revu et défini leurs positions respectives sur la question de la balance des paiements et se sont penchés sur la question cruciale du remaniement des taux du change.

Pendant que les Etats-Unis et ses principaux partenaires commerciaux (le Canada, la CEE et le Japon) étaient engagés dans des négociations bilatérales sur les questions commerciales, les discussions multilatérales sur les questions monétaires se poursuivaient. Le scénario était compliqué et parfois embrouillé; l'atmosphère était tendue et critique car les hommes d'affaires du monde ne s'accrochent guère d'un climat de grande incertitude.

L'accord

Ce n'est qu'à la dernière rencontre du «Groupe des Dix» qui eut lieu à Washington le 18 décembre, qu'intervint l'Accord général sur le réaligement des devises. En vertu de celui-ci, pendant que le dollar américain était dévalué de 8.7 pour cent, d'autres devises étaient réévaluées à la hausse; la surtaxe américaine sur les importations était abolie ainsi que les dispositions restrictives du crédit fiscal accordé aux investissements créateurs d'emplois. On est convenu que le dollar canadien, à l'exception de toutes les autres devises importantes du monde, continuerait pour le moment de flotter.

On ne peut mesurer pour l'instant les conséquences véritables de l'Accord de Washington. Il faudra du temps avant que ne soit précisée la configuration définitive du nouveau système monétaire tel que réaménagé l'an dernier, et que n'apparaissent clairement les nouvelles lignes de force du commerce entre les Etats industrialisés.

On peut maintenant faire montre d'un certain optimisme. Dans sa déclaration à la Chambre des communes en date du 20 décembre 1971, le ministre canadien des Finances affirmait que l'Accord de Washington remettait de l'ordre dans la situation des taux du change, et que le monde du commerce et des finances pouvait maintenant redémarrer en toute confiance. On peut escompter que tous les pays, et le Canada à plus d'un titre, se féliciteront de cette relance, étant donné la place importante du commerce international dans l'économie canadienne.

Malgré tout, et bien que l'incertitude et le doute se soient presque complètement dissipés, quelques questions fonda-